



PROJET PLANTATION DE HAIES

Les Jardins du NooteBoom

Demande d'aides pour la mise en place de haies

Nature du projet : Haie redécoupage de parcelle et biodiversité

Statut juridique de l'exploitation agricole : Les jardins du Nooteboom

Siège social : 1785 cour de Maugrestraete, 59 270 Bailleul

<u>Gérant de l'exploitation</u>: Louise Derhille et Bertrand Devienne

Situation de la plantation : Bailleul

Propriétaire du site : Terre de Liens et SCI du NooteBoom

Linéaire planté: 726 mètres

Objectifs recherchés: Connectivité écologique, lutte intégrée, brise-vent, Ombrage volaille

Conseiller agroforestier: Thomas Fayet, Initiatives Paysannes



Sommaire

So	mmair	e		2
1.	Desc	cripti	on technique du projet	1
	1.1.	Con	texte du projet	1
	1.1.	1.	Présentation de la ferme	1
	1.1.	2.	Quels intérêts écologique et paysagers du projet	1
	1.2.	Des	cription techniques du système agroforestier et représentations graphiques	1
	1.2.	1.	Description des sols et profil de la parcelle	1
	1.2.	2.	Servitude sur la parcelle	2
	1.2.3	3.	Objectifs de mise en place d'un système agroforestier et dispositif de plantation	2
	1.2.	4.	Schéma des séquences de plantation et choix des espèces	3
2.	Cale	endrie	er de réalisation et budget du projet	5
:	2.1.	Cale	endrier de réalisation et de suivi du projet agroforestier	5
:	2.2.	Déta	ail du budget, choix des devis et subvention demandé	5
	2.2.:	1.	Descriptif de la demande des devis	5
Ga	lerie P	hoto		6



1. Description technique du projet

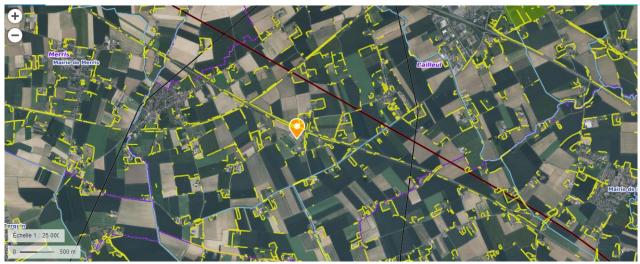
1.1. Contexte du projet

1.1.1. Présentation de la ferme

Les jardins du Nooteboom est une ferme maraichère installée depuis 8 ans à Bailleul sur une parcelle de 7ha où sont cultivés légumes, céréales et luzerne en Agriculture Biologique. La ferme possède aussi un petit verger diversifié et deux ateliers volailles (pondeuse et chair). De nombreuses plantation ont déjà eu lieu depuis l'installation avec la plantation de nombreuses haies diversifiés, l'aménagement d'un talus, la plantation d'un verger ainsi que la mise en place d'une mare.

1.1.2. Quels intérêts écologique et paysagers du projet

Dans la situation géographique et agricole des Flandres Intérieures, l'arbre et la haie sont rare dans le paysage environnant de la ferme. La mise en place de nouvelles haies diversifiés en redécoupage de parcelle va permettre d'augmenter fortement le nombre de « bordures » et d'habitats différents. Ces deux éléments sont essentiels pour le développement d'une grande biodiversité au sein du système agricole. La réintégration de haie dans un paysage ouvert va permettre de créer un pouls de biodiversité qui rentre dans le prolongement de la Trame Verte et bleue du territoire.



Sur la carte satellite ci-dessus, on peut remarquer la forte présence de parcelles agricoles et un certain nombre de haie (lignes jaunes) qui sont assez morcelé, les grands linéaires continus sont constitué par les haies le long des routes et chemins de fer. Les haies agricoles sont morcelées et peu présentent à l'intérieur des parcelles agricoles.

1.2. Description techniques du système agroforestier et représentations graphiques

1.2.1. Description des sols et profil de la parcelle

Après discussion avec les maraichers, deux zones de sol différent se détermine.

Sol 1

Potentiel forestier : Bon potentiel forestier

Texture: Argilo-limoneux

Profondeur: > 1m,

pH:7

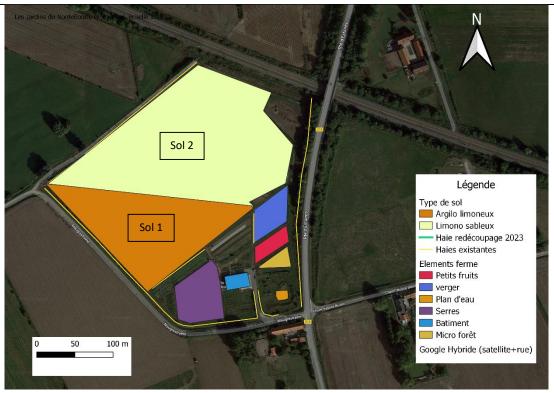


Sol 2

Potentiel forestier : Bon potentiel forestier

Texture : Limono-sableuse Profondeur : > 1m,

pH:7



1.2.2. Servitude sur la parcelle

La seule servitude sur la parcelle est une conduite de Gaz qui traverse une partie de la parcelle. Aucuns arbres haute tiges ne seront plantés sur le tracé de la conduite.

1.2.3. Objectifs de mise en place d'un système agroforestier et dispositif de plantation

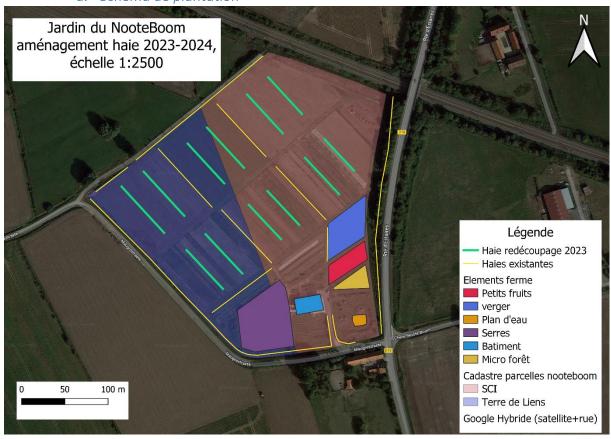
Objectifs	Dispositif agroforestier				
Connectivité écologique	Redécoupage des parcelles existante et renforcement du linéaire de haie. Multi-strate et essences diversifiées pour favoriser la circulation d'une grandes diversité d'espèces.				
Lutte intégrées	Multiplication des essences introduites et des strates tout le long des haies en essayant d'avoir 2-3 strates Floraison et fructification étalés pour attirer le maximum d'auxiliaires en diversité et durée.				
Brise-vent	Orientation contre les vents dominant, Haie multi strates (3 strates) avec une distance maximum entre les haie de 32 mètres permettant un blocage efficace du vent dès que la haie atteindra 4-5m de hauteur				
Ombrage volaille	Le but est de mettre temporairement les poules pondeuses dans les parcelles qui feront une surface de 3000 m² minimum. Le mise en place d'une diversité d'arbustes produisant des fruits qui pourront être consommé par les poules. Le brise-vent améliorera le bien-être des poules.				



Objectifs économique	
Objectifs écologique	
Objectifs sociologique	
Services	
écosystémiques agricole	

1.2.4. Schéma des séquences de plantation et choix des espèces

a. Schéma de plantation



b. Schéma des séquences de plantation

i. Haie, 725 mètres



Distance de 28 à 32 mètres entre les lignes.

c. Tableau de la répartition des espèces implantées sur la parcelle

Nom de l'espèce français / latin	Nombres d'arbres	Nombre d'arbustes	Taille des plants	%
Bouleau verruqueux (Betula pendula) *	15		50/80	2,1%
Cerisier à grappes (Prunus padus)	8		60/80	1,1%
Charme commun (Carpinus betulus) *	15		50/80	2,1%



Total	121	605	30,00	2,2.0
Viorne obier (Virbunum opulus)		65	30/50	9,0%
Viorne lantane (Virbunum lantana)		65	30/50	9,0%
Sureau noir (Sambuscus nigra)		65	30/50	9,0%
Noisetier commun (Corylus avellana)		65	40/60	9,0%
Nerprun purgatif (Rhamnus cathartica)		65	30/50	9,0%
Néflier d'Allemagne (Mespilus germanica)		25	40/60	3,4%
Groseillier épineux (Groseillier à maquereaux) (Ribes uva-crispa)		30	30/50	4,1%
Fusain d'Europe (Euonymus europaeus)		65	30/50	9,0%
Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea)		65	30/50	9,0%
Chèvrefeuille des bois (Lonicera periclymenum)		30	30/50	4,1%
Bourdaine commune (Frangula dodonei)		65	30/50	9,0%
commer (sorbus domestica)	J		30/80	±,±/0
Cormier (Sorbus domestica)	8		50/80	1,1%
Tilleul à larges feuilles* (Tilia platyphyllos) * Aulne blanc (Alnus incana L.)	15 8		50/80 60/80	2,1%
Orme résistant (Ulmus nanguen)	15		40/80	2,1%
Orme champêtre (Ulmus minor)	4		50/80	0,6%
Erable plane (Acer platanoïdes) *	15		60/80	2,1%
Chêne sessile (Quercus petrea) *	8		50/80	1,1%
Chêne Pubescent (Quercus pubescens)	10		30/50	1,4%



2. Calendrier de réalisation et budget du projet

2.1. Calendrier de réalisation et de suivi du projet agroforestier

Dépôt du dossier de subvention	Préparation du sol et semis d'un couvert	Plantation	· Visite de · reprise
Eté 2023	Automne 2023	Hiver 2023- 2024	Eté 2024

2.2. Détail du budget, choix des devis et subvention demandé

2.2.1. Descriptif de la demande des devis

a. Plants

Il est obligatoire de se procurer des plants dont l'origine et la qualité sont certifiées, selon les critères suivant :



b. Paillage et Protection

A la vue de la pression chevreuil potentielle du site, la protection des arbres sera classique, elle se fera par une gaine de type Nortène « Climaticagroforesterie » de 1m20 de hauteur et 20 cm de diamètre conçue spécialement pour ce type d'aménagement. La protection sera fixée avec des agrafes sur deux tuteurs d'acacia de 1.50m, implantés de part et d'autres du plant. Les plants arbustifs seront protégés par des manchons de dissuasion (lapin/lièvre) biodégradable de 60cm maintenu avec des tuteurs de 100cm en acacia ou châtaignier.

La haie sera paillée par un rouleau de paillage biodégradable tissé.







Galerie Photo







